

**Procès-verbal de la réunion du C.R.T., secteur des jeunes
de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, tenue le 12 mars 2018 à 13 h 30
au Centre de services à St-Félicien
sous la présidence de Nadia Tremblay**

1. PRÉSENCES

Audrey Piquette, Francis Côté, Stéphane Nadeau, Éric Gagné, Cathy Lalancette et Mario Simard.

Absences : France Lapierre et Nadia Tremblay

MOT DE BIENVENUE : En l'absence de Nadia Tremblay, Audrey Piquette souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Stéphane Nadeau propose l'acceptation de l'ordre du jour tel que présenté par la présidente.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PROCÈS-VERBAL DU 11 OCTOBRE 2017

3.1 Adoption

Éric Gagné propose l'adoption du procès-verbal du 11 octobre 2017.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 Suivi du procès-verbal du 11 octobre 2017

Au point 4, négociations locales, La négociation locale est maintenant terminée au secteur jeunes. Il reste simplement à réviser les textes.

Au point 17, Calendrier des rencontres, Nous aurions dû lire le 11 avril au lieu du 12 avril au calendrier des rencontres et celle-ci aura lieu au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

Au point 20, Date de la prochaine rencontre, La rencontre du 1^{er} février a été déplacée au 12 mars 2018.

4. CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

Audrey Piquette dépose le calendrier scolaire 2018-2019 (joint au procès-verbal) pour consultation.

5. ÉCHÉANCIER PROCÉDURE D'AFFECTATION 2018-2019

Audrey Piquette dépose l'échéancier de la procédure d'affectation pour l'année scolaire 2018-2019 (joint au procès-verbal) et en fait la présentation.

6. LISTE D'ANCIENNETÉ AU 30 JUIN 2017

Audrey Piquette dépose la liste d'ancienneté reconnue au 30 juin 2017 (jointe au procès-verbal).

7. CLIENTÈLE 2017-2018

Audrey Piquette dépose la clientèle officielle déclarée 2017-2018, V5, version datée du 18 octobre 2017 (jointe au procès-verbal).

8. BUDGET DE PERFECTIONNEMENT 2018-2019

Audrey Piquette dépose les tableaux des sommes mis à jour le 1^{er} février 2019 (joints au présent procès-verbal).

9. DÉPÔT DU TEMPS MOYEN

Audrey Piquette dépose le document de travail concernant le calcul du temps moyen au primaire et au secondaire (joint au présent procès-verbal). Des corrections seront apportées et un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

10. CONGÉ SANS SOLDE POUR 2018-2019

Audrey Piquette donne quelques précisions concernant les demandes de congé sans solde de plus de dix (10) jours pour l'année scolaire 2018-2019. Elle mentionne que dorénavant les enseignantes et enseignants devront obligatoirement inscrire les motifs à leur demande et acheminer cette dernière avec un préavis de quatre (4) semaines. Aucune modification concernant les demandes de congé sans solde de dix (10) et moins n'est apportée. Il est à noter que les directions porteront une attention particulière concernant les demandes de congé précédant la période des Fêtes, les semaines précédant et suivant la semaine de relâche et le congé de Pâques. Elle précise qu'un courriel sera acheminé aux enseignantes et enseignants d'ici les prochaines semaines.

11. ÉCOLES ST-PRIME (CONCIERGERIE ET TRAVAUX)

Mario Simard questionne la partie patronale concernant les résultats de l'évaluation de la contamination fongique effectuée par le Groupe Gesfor en janvier dernier. Il demande également si les enseignantes et enseignants ont été informés des résultats de l'analyse. La partie patronale fera les vérifications nécessaires auprès de la direction d'école et cette dernière informera le personnel si ce n'est pas déjà fait.

12. ANNEXE 16 (À OFFICIALISER)

Le document sera déposé par la partie patronale lors de la prochaine rencontre.

13. SYSTÈME DE DÉPANNAGE

La partie patronale dépose un document donnant certaines précisions quant à la mise en place du système de dépannage (joint au présent procès-verbal).

14. VARIA

Il n'y a aucun point ajouté au varia.

15. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu à 9 h le 11 avril 2018 au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini.

16. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La séance est levée à 15 h 35.
